



Dossier : La Buisse, un village  
attractif

# Rétro



Cérémonie du 8 mai



Festival d'Arts Urbains organisé par la MJC



Ateliers pour le projet MJC / écoles / services périscolaires



Fête de l'été organisée par le comité des fêtes



Exposition de vieilles voitures organisée par le comité des fêtes



Kermesse des écoles organisée par l'A.P.E.



Accueil des nouveaux arrivants



Visite des P'tits Buisards au jardin de Buxia Comestibles



Spectacle offert par la mairie aux enfants des écoles



Représentation du groupe enfants des Tréteaux de La Buisse

# État Civil

## NAISSANCES

- CHARAT Léane née le 26 août 2018 à Voiron
- MASSIT Enoha né le 1<sup>er</sup> avril 2019 à Grenoble
- GARIN Julian né le 24 Avril 2019 à Voiron
- SENNEQUIER Tom né le 17 mai 2019 à La Tronche
- ELCHINGER Léonie née le 2 juin 2019 à Grenoble
- LAURENT Axelle née le 08 juin 2019 à Voiron

## MARIAGE

- PONCET Alexandre et GONÇALVES SILVA Anabela mariés le 27 Avril 2019 à LA BUISSE
- APPERT Marc et BEHAREZ Myriam mariés le 22 Juin 2019 à LA BUISSE

## DÉCÈS

- SOTTORIVA Elio décédé le 23 Avril 2019 à St-Geoire en Valdaine
- CROIBIER-MUSCAT ép. FUGIER-GARREL Josiane décédée le 28 Juin 2019 à La Buisse
- MASSIT Gilbert décédé le 12 juillet 2019 à La Tronche



## Repose en paix

Madame, Monsieur, chers Buissards,

« Notre maison brûle et nous regardons ailleurs... » (Chirac, 2002, Sommet de la terre), « Ne rien faire ne serait rien d'autre que criminel au regard de l'avenir de la planète » (Sarkozy, 2007, Sommet mondial pour le développement durable), « Je ne vois pas comment notre pays, la France, pourrait signer des traités commerciaux si les chapitres relatifs au développement durable ne sont pas contraignants » (Hollande, 2016, Conférence environnementale), « On ne pourra plus expliquer à qui que ce soit qu'on ne savait pas » (Macron, 2017, On planet summit). Les grandes déclarations se succèdent, répétant que le temps presse et suggérant que les prédécesseurs n'ont pas été à la hauteur. Inconséquence, impuissance, connivence ? À chacun de se forger une opinion. Quoi qu'il en soit, il semblerait qu'il ne faille rien espérer d'autre, de la part des chefs d'état, que de grandes déclarations. Symbole d'un modèle économique triomphant, l'accord de libre-échange avec le Canada (CETA) a été ratifié par l'Assemblée Nationale au beau milieu du mois de juillet. Les conséquences environnementales, sanitaires et économiques (en particulier pour nos agriculteurs) sont connues et, pourtant, c'est une fois de plus l'impérieuse nécessité de « faire des affaires » qui l'emporte sur la vie. Il y a ces grandes décisions qui ne peuvent passer inaperçues, même au cœur de l'été, et pire, il y a le « greenwashing », que l'on peut tenter de traduire par « écoblanchiment », une pratique qui se

banalise de manière insidieuse. Il s'agit de masquer des impacts environnementaux négatifs par un discours positif. L'écoblanchiment se pratique à tous niveaux, avec plus ou moins de cynisme, et en particulier en période de campagne électorale. Il y a fort à parier qu'aux prochaines municipales de nombreux candidats se revendiqueront défenseurs de l'environnement.

La concentration et la personnalisation du pouvoir sont inscrites dans la constitution de la 5ème république. Si ces principes ont permis de dépasser les crises à répétition de la 4ème, ils prouvent leur inefficacité face aux nécessités environnementales et aux attentes sociales et démocratiques. Ceux qui restent attachés à ces principes qui légitiment leur carrière politique s'évertuent à décrédibiliser tout processus décisionnaire participatif, soutenus ardemment par ceux qui ont intérêt à influencer le politique ; il est tellement plus facile d'influencer une personne qu'un collectif ! Le référendum d'initiative partagée (RIP), dont il est question depuis quelques mois, est un bel exemple des efforts qui peuvent être déployés pour minimiser une expression populaire. Inscrit dans la constitution en 2008, il n'est entré en vigueur qu'en janvier 2019. Déclenché le 10 avril 2019 par 248 parlementaires contre la privatisation des aéroports de Paris, validé par le conseil constitutionnel le 9 mai, le processus nécessite maintenant que 4,7 millions d'électeurs

l'approuvent avant le 13 mars 2020. Cette procédure est non seulement longue et complexe mais y apporter son soutien s'apparente à un véritable parcours du combattant sur le site dédié du gouvernement. La démocratie se mérite ! Les esprits chagrins auront remarqué que RIP signifie en latin, en italien et anglais « Repose en paix ».

C'est dès le mois de juin que se prépare la rentrée scolaire, avec cette année une information de taille de la part de l'Éducation Nationale. Notre école élémentaire compte désormais 10 classes. C'est une bonne nouvelle, alors que d'autres communes constatent des fermetures, mais les effectifs scolaires gardent une part de mystère. En effet, malgré les apparences, la population officielle (INSEE) de La Buisse diminue depuis 2 ans ! En attendant l'extension de l'école élémentaire, il a fallu revoir l'organisation périscolaire pour libérer une salle dans le bâtiment actuel. Cela implique quelques changements d'habitudes pour que les enfants puissent être accueillis dans de bonnes conditions. Merci aux enseignants, aux personnels communaux qui ont compris cette nécessité, et bonne rentrée à toutes et tous !

Patrick Cholat

## Sommaire

P 2	Rétro / État Civil
P 3	Édito
P 4/5	Périscolaire
P 6/7	Vie municipale
P 8/9	Afiph / Urbanisme
P 10 à 13	Dossier : La Buisse, un village attractif
P 14/15	Interview / Métier
P 16/17	Associations
P 18/19	Associations / Culture
P 20	Culture / Agenda

## Rentrée : du nouveau aux services périscolaires !



*Les services périscolaires souhaitent une bonne rentrée à tous les enfants et en particulier aux petits nouveaux ainsi qu'aux grands qui partent en 6ème !*

## Déménagement de la garderie suite à l'ouverture de classe

L'Inspection d'Académie a confirmé l'ouverture d'une 10<sup>ème</sup> classe à l'école élémentaire de La Buisse pour la rentrée 2019. La municipalité se réjouit de cette ouverture qui diminue le nombre d'élèves par classe et améliore ainsi les conditions d'enseignement.

En attendant l'extension de l'école élémentaire (qui s'inscrit dans un projet plus large associant la MJC et les services périscolaires - début des travaux attendu en 2021), cette nouvelle classe occupera la salle située dans le bâtiment principal de l'école élémentaire et qui accueille actuellement la garderie élémentaire.

La garderie élémentaire, quant à elle, sera déplacée au restaurant scolaire (+ salle socio lors de la pause méridienne). Un espace sécurisé sera créé en clôturant le terrain stabilisé (terrain de boules) situé devant la salle socio. Des portails permettront l'accès pendant les temps périscolaires, mais **le terrain ne sera plus accessible au public.**

**Pour déposer / récupérer vos enfants :**

**Garderie du matin (élémentaire et maternelle) : au restaurant scolaire jusqu'à 8h15**  
(après cet horaire, l'accueil n'est plus possible car les enfants doivent être acheminés vers les écoles)

**Garderie du midi élémentaire (Lu, Ma, Je, Ve) : à la salle socio**

**Garderie du midi maternelle tous les jours + élémentaire (Me) : école maternelle (chalet)**

**Garderie du soir et activités en maternelle** : pas de changements (Souris Verte pour la garderie et préau pour les activités)

**Garderie du soir et activités en élémentaire** : au restaurant scolaire

**NOUVEAU**

**Garderie du soir jusqu'à 18h30**

(Tarif = 1/2 créneau ; dispositif en expérimentation suite aux demandes faites au cours de l'évaluation du PEDT)

Cette organisation offre plusieurs avantages :

- les parents qui ont des enfants en maternelle et en élémentaire récupéreront désormais leurs enfants dans le même secteur ;
- les enfants qui mangent plus rapidement pourront sortir dans la cour au lieu de devoir attendre à table (limitation du bruit) ;
- un préau est accessible entre la salle socio et le restaurant scolaire.

D'autres solutions vont être recherchées pour générer de l'ombrage.



— : future clôture



## Parents d'enfants en élémentaire : attention aux retards et aux oublis d'inscription

Lorsque vos enfants (en élémentaire) ne sont pas inscrits aux services périscolaires, **ils sortent de l'enceinte scolaire et sont sous votre responsabilité dès 11h45 ou 15h45**. Il n'a jamais été dans les attributions du personnel communal de vérifier que

les enfants non-inscrits aux services sont bien récupérés par leurs parents. Mais, jusqu'à maintenant, la présence des agents périscolaires dans la cour de l'école permettait aux enfants seuls sur le parvis de revenir facilement si leurs parents n'arri-

vaient pas à l'heure de sortie (retard ou oubli). **Nous attirons donc votre attention sur le fait que, désormais, le personnel communal ne sera plus dans la cour de l'école** mais au restaurant scolaire.



Le terrain stabilisé situé devant la salle socio était apprécié des boulistes amateurs. En condamnant provisoirement (pour une période de deux à trois ans) l'accès de ce terrain au public, la municipalité est consciente des désagréments occasionnés et remercie tous les passionnés de pétanque pour leur compréhension. Ils pourront continuer à utiliser les terrains situés à l'entrée sud et près des anciens vestiaires de foot.

## PEDT 2019 –2022 : des propositions qui tiennent compte des évaluations

Le nouveau PEDT 2019 - 2022, rédigé par notre coordinatrice, Léa Rouag, est officiellement opérationnel ! Le projet est riche de propositions nouvelles, constructives et qui répondent aux constats établis lors de l'évaluation du précédent PEDT. Ses grandes orientations ont été approuvées par un comité de pilotage. La municipalité remercie l'ensemble des habitants et associations qui ont contribué à la réflexion.



L'Association des Parents d'Élèves (A.P.E.) s'est emparée, dès février, de la problématique des jeux de cours. Des parents sont intervenus pendant les récréations afin de (ré)apprendre aux enfants des jeux de cours collectifs : passe à 5, jeu du bérêt, marelle, élastiques ... et le jeu du King qui a connu un grand succès ! L'A.P.E. a également organisé des collectes de jeux et réfléchi, avec les enseignantes et les services périscolaires, à des aménagements pour la cour.

### Les points marquants du PEDT 2019-2022 :

- > un partenariat renforcé entre écoles, MJC et services périscolaires
- > des projets incluant le RAM, les ados de la MJC, les seniors et les habitants volontaires de notre commune
- > des nouveautés pour les activités périscolaires
- > une volonté d'associer les enfants dans les différents événements festifs de notre commune

Vous pouvez consulter le PEDT sur le site [labuisse.fr](http://labuisse.fr), avec, en page d'accueil, un film où les enfants vous expliquent tout ce qu'il faut savoir !

### Des nouveautés pour les activités périscolaires :

- > « **activités libres** » **le jeudi** : chaque jeudi, les enfants inscrits en activités pourront choisir, selon leur envie, entre une activité calme (activité manuelle, jeux de société, ..) ou une activité sportive. Cette expérimentation cherche à répondre à la problématique de la fatigue des enfants particulièrement marquée le jeudi après-midi. Les modalités d'inscriptions sont les mêmes que pour les activités périscolaires habituelles : engagement sur une période, fin de l'activité à 17h. Il n'y aura pas d'activités « habituelles » le jeudi.
- > une nouvelle activité « **partage d'expériences** » **le lundi et le vendredi** : aux côtés de la coordinatrice périscolaire, un habitant bénévole viendra partager sa passion, son métier, son talent, ses voyages, ...

Pour plus de renseignements :

- > consultez le règlement périscolaire sur [www.labuisse.fr](http://www.labuisse.fr)
- > contactez Léa Rouag, coordinatrice du PEDT, au 04 76 55 09 52
- ou Anne Challier, responsable des services périscolaires, au 04 76 55 07 88

*On vous attend !*

Vous souhaitez faire partager aux enfants votre passion, votre métier ou votre talent pendant 1h, 2h ou plus ?  
Contactez Léa Rouag qui vous accompagnera pendant ce temps d'échange : [coordonateur.periscolaire@labuisse.fr](mailto:coordonateur.periscolaire@labuisse.fr)  
ou 04 76 55 09 52

## Révision du code de la route pour les seniors

Il y a 60, 50 ou 40 ans déjà vous passiez le permis de conduire ! Une petite révision ne serait elle pas nécessaire ?

Nouveaux panneaux, nouvelles règles, le code de la route évolue sans cesse. Avec la **PRÉVENTION ROUTIÈRE** une séance de remise à niveau sera organisée **jeudi 17 octobre 2019 de 14 h à 16 h à l'Espace de La Tour à La Buisse** suivie d'un moment convivial et d'échanges.

Le nombre de places est limité. Inscription par téléphone ou mail à la mairie pour permettre une bonne organisation. Priorité sera donnée aux buissards avec ouverture, s'il reste de la place, aux extérieurs.

Tel : 04 76 55 00 78 - [mairie-de-la-buisse@labuisse.fr](mailto:mairie-de-la-buisse@labuisse.fr)



## Dispositif « Voisins bien-veillants »



En avril 2018, la gendarmerie de Voreppe et la municipalité de La Buisse vous avaient conviés à une réunion d'information sur le dispositif « Voisins bien-veillants ». Le protocole vient enfin d'être signé et le dispositif devient opérationnel. La gendarmerie devrait prochainement organiser une rencontre avec les habitants qui se sont portés volontaires suite à notre campagne d'information. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

### Objectifs du dispositif :

- > instaurer des liens réguliers entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- > accroître l'efficacité de la prévention de proximité ;
- > améliorer la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance ;
- > renforcer le sentiment de tranquillité publique et la solidarité entre voisins.

Le dispositif s'appuie sur des habitants référents qui sont des relais d'information entre la gendarmerie et les habitants.

### Le rôle d'un habitant référent :

- > C'est une personne qui a un bon contact avec ses voisins et qui souhaite participer à la préservation de la tranquillité dans son quartier.
- > Ce n'est pas un espion, ni un délateur. Il ne patrouille pas et n'a pas vocation à se substituer aux forces de l'ordre. Il ne peut se prévaloir d'aucunes prérogatives administratives ou judiciaires.
- > Il doit simplement adopter une posture de vigilance à l'occasion de sa vie quotidienne et être en mesure d'appeler la gendarmerie pour signaler un comportement suspect ou des situations de troubles à l'ordre public.
- > Il est chargé de faire le lien entre les résidents du quartier et la gendarmerie.

Au-delà du sentiment de sécurité que pourra apporter un tel dispositif, nous pensons que la démarche peut générer des solidarités de voisinages et redonner sens et qualité aux relations entre habitants, élus et gendarmerie.

La municipalité souhaite déployer ce dispositif en commençant par les quartiers du Centre-Bourg, de La Marelle et du Gros Bois-Monteuil.

Les habitants intéressés et qui ne se seraient pas encore signalés peuvent encore contacter la mairie.

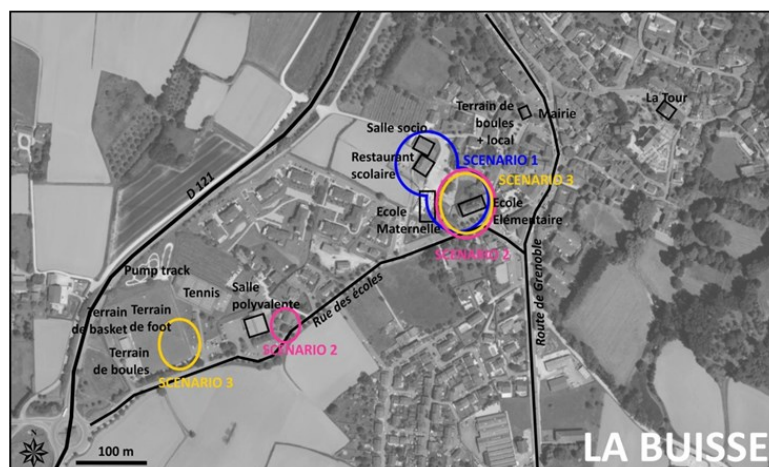
Tel : 04 76 55 00 78 - [mairie-de-la-buisse@labuisse.fr](mailto:mairie-de-la-buisse@labuisse.fr)

## Nouvel équipement socio-éducatif et aménagement du centre-bourg : à la croisée des projets

Dans le cadre du projet Écoles / MJC / Services périscolaires, l'équipe municipale a voulu que les habitants soient associés à la réflexion sur le futur équipement socio – éducatif. Lors d'un atelier, le 16 mai dernier, les habitants et les professionnels, venus nombreux, se sont exprimés sur les trois scénarios incluant :

- la restructuration et l'extension de l'école élémentaire et du restaurant scolaire ;
- la rénovation de la salle socio pour lui conférer un usage plus polyvalent (notamment pour des activités sportives) ;
- la localisation de ce nouvel équipement socio – éducatif. Chaque scénario proposait un site différent : à l'arrière des écoles, ou sur le site de l'actuelle MJC, ou encore sur l'ancien stade de foot près de la salle polyvalente.

Le lieu d'implantation de ce nouvel équipement a suscité de nombreux questionnements et débats sur les déplacements et les connexions entre les différents lieux de vie au sein de notre village. Ces préoccupations essentielles rejoignent les réflexions que les élu.e.s ont, parallèlement, sur l'aménagement du centre-bourg.



C'est dans l'optique d'aller chercher les éléments utiles pour conforter un choix qui va marquer notre commune pendant de longues années, que les élu.e.s ont choisi de lancer conjointement une étude urbaine : quels choix pour la commune de demain en matière de circulation, de transports, d'activités commerciales, de services publics, de lieux de polarité...? Le scénario d'aménagement urbain retenu aidera alors à la décision de la localisation du futur équipement socio-éducatif. Cette étude urbaine va se dérouler en septembre et octobre 2019.

Dans cette même période, le travail technique se poursuivra : finalisation des besoins fonctionnels de l'école élémentaire, des services périsco-

lares et de la MJC ; rédaction du programme technique détaillé de l'équipement.

L'étude urbaine sera confiée à l'équipe de Kaléido'Scop qui assiste déjà la municipalité pour le projet Écoles / MJC / Services périscolaires. Elle rendra ses conclusions fin octobre et s'appuiera, là encore, sur une démarche participative : Kaléido'scop réalisera, en septembre, des entretiens flash auprès des habitants ; une balade urbaine et un atelier seront organisés en octobre (plus d'informations dans La Lettre d'octobre). Nous espérons vous voir nombreux pour échanger sur votre vécu du territoire et vos attentes.

## Caserne des pompiers à La Buisse



Depuis la départementalisation des services de lutte contre l'incendie et de secours, en 1996, la caserne de La Buisse a été menacée à plusieurs reprises de fermeture, au nom de la rationalisation des moyens. Les équipes de volontaires, les chefs de caserne et les municipalités successives ont, depuis 23 ans,

conjugué sans relâche leurs efforts afin de conserver cet équipement de proximité sur la commune.

Ces démarches ont finalement porté leurs fruits. Le conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a en effet alloué un budget de 800 000 € TTC, pour construire une nouvelle caserne sur la base d'un des bâtiments de notre service technique, situé derrière la menuiserie DELPHIN.

La commune va céder au SDIS, pour l'euro symbolique, ce bâtiment ainsi que le tènement foncier associé. Si le SDIS se sépare de cette nouvelle

caserne, le bâtiment et le terrain reviendront à nouveau à la commune.

Lorsque la nouvelle caserne sera opérationnelle, le local actuel des pompiers sera rendu à la commune. Les élus et les agents mènent donc une réflexion pour définir la solution la plus adaptée concernant les locaux de notre service technique.

Les études de la nouvelle caserne sont en cours au sein des services compétents du SDIS. Le début des travaux est envisagé pour juin 2020 et la durée du chantier est estimée à un an.

## Afiph Entreprises - Site de La Buisse

**Frédéric Leblanc, directeur de l'ESAT Sud-Isère, et Gilles Boyer, chef d'atelier, ont accueilli une délégation de six élus pour une visite guidée des ateliers installés depuis 2008 dans notre commune.**

Créée en 1961, l'Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées (Afiph, ex. Afipaeim) gère des établissements et des services médico-sociaux pour enfants et adultes. Le pôle travail adapté est composé de cinq ESAT fédérés autour de la marque Afiph Entreprises. Parmi les 14 sites de production, celui de La Buisse.



### Le Site de La Buisse :

97 travailleurs handicapés  
20 salariés pour les encadrer  
1600 m<sup>2</sup> d'ateliers  
1000 m<sup>2</sup> d'espaces de stockage

Secteur d'activités : routage, bureau-tique, sous-traitance industrielle, logistique et gestion de stocks.

**Qu'est-ce qu'un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) ?** C'est à la fois une structure médico-sociale mais aussi un lieu de production et de formation pour les personnes en situation de handicap.

Au sein d'un ESAT, une personne handicapée accède à une activité professionnelle en bénéficiant d'un encadrement adapté qui prend en compte ses spécificités. Avec le statut de travailleur, elle perçoit une rémunération complétée par des aides des pouvoirs publics.

Les ESAT sont financés à la fois par l'État et par leurs activités de production et de services.

demande est en hausse car l'Afiph Entreprises assure délais, qualité, services et conseils.



*Yohan Rahani à un poste de conditionnement*

C'est seulement en se rapprochant des postes que l'on découvre la spécificité des personnes qui y travaillent et ce qui constitue donc la mission première d'un ESAT : faire en sorte que chaque travailleur handicapé puisse trouver sa place dans le monde professionnel et contribuer ainsi à son développement et à son insertion dans la société. Pour cela, les 97 travailleurs handicapés sont encadrés par des

moniteurs, des éducateurs spécialisés, des infirmières et des psychologues. Les rythmes de travail et les procédures sont adaptés à chacun. Ici, l'exigence professionnelle s'appuie sur la bienveillance et l'écoute. Au fil de la visite, on découvre la volonté, le sérieux, la confiance et la fierté qui unissent encadrants et travailleurs dans leurs missions.



*G. Boyer (chef d'atelier), F. Leblanc (directeur), P. Cholat (maire), D. Dessez (1er adjoint).*

Ce qui frappe au premier abord, c'est le fait que cette entreprise ressemble à toutes les autres. Avec des espaces de stockages, des postes de travail automatisés ou non, des processus à respecter, des procédures de contrôle, des objectifs journaliers... A cela, rien de surprenant cependant : comme toutes les entreprises, cette unité de l'Afiph Entreprises se doit de répondre aux attentes et besoins de ses clients. Parmi eux de grands groupes comme Schneider ou HP qui leur confient des missions de routage (mise sous plis, tri), d'assemblage, de conditionnements, etc. Si les clients peuvent, dans un premier temps, faire appel aux ESAT pour répondre à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés, la relation ne sera pérenne que si leurs attentes sont satisfaites. Et le modèle marche : la

Les élus remercient Frédéric Leblanc et Gilles Boyer d'avoir pris le temps de leur faire découvrir les valeurs de cet établissement et la profonde humanité de tout son personnel.





## Chemin de la plaine : des travaux pour accueillir le projet OPAC - Afiph - Maison de santé



Nous constatons chaque jour l'avancée de l'opération privée menée par l'OPAC 38, à l'entrée sud de la commune.

En complément de ces travaux d'infrastructure importants pour notre territoire, la commune a prévu de réaliser des travaux d'aménagement du chemin de la plaine, permettant notamment d'organiser le croisement entre cette voie communale et la route départementale 1075. Le projet a fait l'objet d'une concertation préalable avec les riverains. Les conclusions ont été présentées le vendredi 5 juillet dernier aux participants et se concrétiseront durant l'automne 2019.

Les travaux prévus comprennent :

- la réalisation d'un carrefour à feux ;
- la création d'un trottoir équipé d'un éclairage public adapté ;
- l'enfouissement des réseaux secs (électricité – téléphone – éclairage public)
- la gestion des eaux pluviales ;
- l'aménagement de la voirie.

Le Syndicat d'Electricité Départemental de l'Isère (SEDI) est le partenaire privilégié de la commune dans cette opération. Il coordonne et participe au financement de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux secs. La réfection des enrobés, le traitement des eaux pluviales et la réalisation du carrefour

### Le projet de l'OPAC 38

Situé sur un terrain de 6120 m<sup>2</sup> à l'entrée sud du village, le programme comprend :

- **une résidence de 40 petits logements pour des pensionnaires de l'Afiph** (dont 20 travailleurs des ateliers de l'Afiph Entreprises) ;
- **un immeuble de 17 logements locatifs sociaux** adaptés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite ;
- **une maison de santé** (regroupant les différents professionnels : médecins généralistes, kinés et ostéopathes, psychomotricienne, orthophoniste, neuropsychologue, infirmières) ;
- **une pharmacie** (transfert et agrandissement de la pharmacie du centre-bourg).

à feux sont financés par le budget communal.

**Calendrier** : La réalisation de ces travaux est prévue pour la rentrée (septembre 2019). Ils vont débuter par les travaux d'enfouissement des réseaux secs sous maîtrise d'ouvrage SEDI puis s'achever par les travaux sous maîtrise d'ouvrage communale. Leur durée est estimée à quatre mois.

L'organisation de la circulation pendant cette période restera compliquée. Elle fonctionnera par des réductions en demi-chaussée avec intermittence organisée par des feux de chantier. Nous comptons sur votre collaboration et votre patience pour que les travaux se déroulent dans les meilleures conditions. La commune restera à votre écoute pour tenter de réduire ces nuisances au maximum, dans la mesure du possible.

L'achèvement des travaux portés par l'OPAC 38 et ceux portés par la commune et le SEDI devraient coïncider de manière à libérer le site de toute nuisance de chantier dès le début de l'année 2020.

<b>Coût total des travaux</b>	<b>347 400 €</b>
Réseaux	122 000 €
Carrefour et chemin de la plaine	225 400 €
<b>Financement</b>	
Commune	263 800 €
Participations externes	73 600 €
OPAC 38	10 000 €

La commune récupère la TVA à hauteur de 35.000 €.

# La Buisse, un village attractif



**Avec ses 3200 habitants, La Buisse est-elle encore un village ?**

**Du village, elle a les caractéristiques principales : entourée de terres agricoles, elle n'est cependant pas un simple hameau puisque, grâce aux services qu'on y trouve, sa vie associative développée et ses commerces de première nécessité, elle a une vie propre.**

**Les nouvelles constructions et l'augmentation de la population font cependant craindre à certains que La Buisse perde son caractère. Entre directives supra-communales et volonté de préserver notre cadre de vie, la politique communale en matière d'urbanisme génère bien souvent des incompréhensions et des tensions.**

**Ce dossier souhaite replacer dans son contexte la politique communale en matière d'urbanisme ; ceci afin de montrer que, malgré les cadres législatifs, des choix sont possibles à l'échelle de la commune.**

## De nombreux atouts

La commune compte aujourd'hui 3200 habitants. Elle connaît une augmentation de sa population depuis 40 ans : 1206 habitants en 1982 ; 2238 en 1999 ; 2692 en 2006 ; 2959 en 2011 ; 3200 en 2016.

Cette progression de population – de l'ordre de 1,5 à 2 % par an ces dernières années – est liée à l'attractivité de la commune qui possède de nombreux atouts.

> **Une situation privilégiée** : tout en offrant un cadre de vie proche des espaces naturels, La Buisse se trouve à proximité des lieux d'emploi (Cent'alp, presque île scientifique, couronne lyonnaise) et bénéficie d'accès faciles aux grands axes routiers ainsi qu'aux transports en commun (train, bus transisère).

> **Des services et des commerces** : notre commune est dotée de services (mairie, agence postale, services médicaux et paramédicaux...), d'un groupe scolaire (380 enfants sont scolarisés dans les 14 classes maternelles et élémentaires), d'équipements (Mjc, bibliothèque, espace de la tour, salles municipales, équipements sportifs...). Le centre-bourg possède des commerces de première nécessité. La proximité d'agglomérations plus grandes (Voiron, Grenoble) complète l'offre des services et des commerces.

> **une vie associative très riche**, permettant à chacun d'avoir sur place, des activités de loisirs, de sport, de culture, des possibilités de rencontres et d'échanges, des temps festifs. Il n'y a pour ainsi dire pas un week-end sans événement ; il y en a

pour tous les âges et tous les goûts. Ces derniers mois en sont l'exemple. Plusieurs manifestations se sont succédé : le festival des arts urbains, les compétitions de boule lyonnaise, les tournois de tennis, la fête de l'été, l'exposition de véhicules de collection, l'inauguration de la cabane de chasse, la kermesse des écoles... impossible de citer toutes les occasions d'échange ou de fête.

**Monsieur et Madame Appert, arrivés voici quelques mois sur la commune et qui ont participé à la journée « nouveaux arrivants », nous expliquent pourquoi ils ont fait le choix de La Buisse comme lieu d'habitation :**

*« Nous avons beaucoup réfléchi avant de quitter Uriage. Il fallait trouver aussi bien, voire mieux. La Buisse s'est avérée être un excellent compromis pour nos déplacements professionnels avec l'accès à l'Aéroport de St Exupéry en 40mn et répondait aussi à nos exigences de vie saine et sportive avec le bon air de la montagne, les promenades en forêt, la pratique du VTT....et c'était sans compter la bonne surprise des nombreuses activités proposées par la Commune de La Buisse réputée très dynamique ! »*



## Des intégrations réussies

La Buisse est résolument une commune qui sait accueillir et intégrer ses habitants. Les différents programmes importants de construction (Les jardins de La Buisse en 1984, La Marelle en 2008, la Rue des Ecoles dans les années qui viennent) ou bien l'extension progressive du centre-bourg et des hameaux (du Gay, du Pansu, du Gros Bois, de Monteuil) ont bien sûr généré sur le moment des inquiétudes et des bouleversements, mais ils ont surtout démontré que l'ensemble des habitants, anciens ou nouveaux, savaient se rencontrer, se fédérer et participer ensemble à la vie du village.

Cela est peut-être dû à l'attachement que les habitants de la commune peuvent avoir à son histoire, et à son identité : attachement à l'activité agricole qui marque largement le paysage communal ; attachement aux espaces naturels ; attachement aux éléments de patrimoine, notamment l'église, les thermes romains de la propriété De Galbert, les fontaines ou lavoirs...

Ainsi, La Buisse est une commune attractive, mais elle doit aussi maîtriser son développement.



Le développement de la commune est lié à son implantation et ses caractéristiques. Il est aussi la conséquence des politiques nationales d'aménagement, des orientations supra-communales (Pays Voironnais, Région grenobloise), des choix municipaux et de l'offre et de la demande.

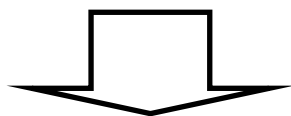
## Des directives supra-communales qui orientent notre PLU

### SCoT

#### Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Région de Grenoble



Le SCoT fixe les « règles du jeu » et s'impose aux documents d'urbanisme des collectivités locales. Avec les lois Grenelle II, le rôle d'encadrement du SCoT est affermi. Il doit assurer une répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services. Afin de préserver les espaces naturels et agricoles, **la lutte contre l'étalement urbain et la périurbanisation se traduit par des objectifs renforcés de densification.**



### Schéma de secteur du Pays Voironnais



Le Schéma de Secteur du Pays Voironnais est un document d'urbanisme qui fixe les orientations à long terme (15-20 ans) en matière d'aménagement du territoire (habitat, environnement, économie, déplacements...). Il doit traduire localement les grandes orientations du SCoT.



### Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Buisse



Le PLU doit être compatible avec le SCoT et le Schéma de Secteur. Il doit notamment permettre la réalisation des objectifs de construction imposés par le schéma de Secteur. **Pour La Buisse ceux-ci sont de 16 logements par an sur 15 ans.**



Comme le montre la hiérarchie des normes décrites ci-dessus, une commune ne peut décider seule sa politique d'aménagement. **Un PLU qui interdirait toute nouvelle construction ou qui irait à l'encontre des objectifs de densification serait impossible.**

Il ne s'agit cependant pas de se poser en victime en invoquant la fatalité. En effet :

- > Il est cohérent que les grandes orientations d'aménagement du territoire soient pensées par bassins de vie ;
- > La richesse et le dynamisme d'un territoire nécessite, entre autres, l'accueil et l'intégration de nouveaux habitants. Une commune qui fermerait ses portes, serait une commune vouée inéluctablement au vieillissement de sa population et au déclin ;
- > Pour éviter la consommation d'espaces naturels ou agricoles, il est logique de concentrer le développement urbain sur les centres villes, les centres bourgs et les zones d'emploi en densifiant les constructions.

Pour une municipalité, il s'agit donc d'un exercice délicat d'équilibre entre le respect des normes supra-communales, la pression foncière et la volonté de maintenir un cadre de vie agréable. Exercice d'autant plus difficile que parfois, les « règles du jeu » changent en cours de route. Exemple : afin de densifier le tissu urbain, la loi Alur (2014) a supprimé le COS (Coefficient d'Occupation des Sols) ; ceci a généré des possibilités de constructions non prévues initialement au PLU. De plus, aucun moyen légal n'est accordé aux communes pour refuser un permis de construire lorsque le « quota » annuel de permis de construire a été atteint.

## Le PLU : des choix possibles à l'échelle de la commune

Au-delà des directives supra-communales, force est de constater que l'offre et la demande sont bien réelles : des particuliers désireux d'habiter la commune du fait de son attractivité ; des propriétaires fonciers prêts à vendre ; des opérateurs prêts à réaliser des opérations...

Malgré les contraintes législatives et la pression foncière, une politique communale en matière d'urbanisme est possible. En ré-écrivant son PLU en 2013, la municipalité a affiché ses objectifs principaux : préserver les terres naturelles et agricoles, maîtriser l'urbanisation, permettre le développement d'activités économiques, préparer la commune à l'obligation de logement social... Quelques traductions concrètes de cette volonté municipale peuvent être évoquées :

> **La surface totale des terrains constructibles a été divisée par trois** dans le PLU adopté en 2013, par rapport au document d'urbanisme précédent ;

> Situé dans la continuité urbaine de Voiron et Coublevie, le plateau du Gros Bois a vu ces dernières années plusieurs lotissements ou constructions individuelles se réaliser. Dans le précédent PLU, ce plateau était en totalité classé comme zone de future urbanisation. Le PLU de 2013 a **contraint et limité les zones constructibles à quelques secteurs**.

> En 2017 une modification du PLU a été réalisée pour **éviter une trop forte densité de construction sur les hameaux** : le pourcentage d'espaces verts est passé de 40 à 60 %, les distances de construction par rapport aux limites de parcelles ont été augmentées.

> **Les constructions en centre bourg**, c'est à dire à proximité des écoles, des services et des transports en commun **sont privilégiées**. Cette logique d'habitat est protectrice des espaces naturels et agricoles.

> **Le logement social est favorisé, dans une logique d'anticipation et de respect réglementaire**. En effet, toute commune de plus de 3500 habitants – niveau

qu'atteindra La Buisse dans quelques années – doit compter 25 % de logement social, c'est une règle nationale. La commune se prépare déjà depuis quelques années à cette évolution. Le PLU indique que les opérations de construction de 4 logements ou plus doivent compter au moins 25 % de logement social.

Le programme de l'OPAC à l'entrée sud du village (voir article page 9) est un exemple de projet qui intègre plusieurs composantes de l'action sociale. Sur le même tènement se trouvent, outre la maison de santé, un immeuble de 17 logements sociaux (adaptés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite) et une résidence de 40 chambres de l'AFIPH. Le partenariat engagé permettra de proposer des services communs, par exemple un service de restauration proposé par l'AFIPH aux autres résidents.

Le logement social c'est aussi la possibilité pour des personnes de continuer à habiter la commune. Ainsi, **Mireille Hamelin habitante en locatif social au lotissement L'Orée des Sens au Gros Bois témoigne** : « *Ce type de logement me permet d'habiter sur la commune en logement individuel, avec un peu de terrain, c'est l'idéal, surtout pour une assistante maternelle* ».



## Des projets communaux pour améliorer le cadre de vie

**Philippe Michel-Mazan, architecte qui assure des permanences régulières en mairie pour conseiller les habitants, estime que La Buisse est « un bon exemple de commune en équilibre. Soumise à une pression foncière importante de par sa proximité avec les grandes agglomérations, elle doit trouver un sens entre histoire et modernité, entre la valorisation de son patrimoine et la création architecturale qui constituera le patrimoine de demain. Cet équilibre n'est pas simple à saisir, il l'est encore moins à mettre en pratique. Une des pistes possibles porte sur l'approche environnementale de la construction regroupant gestion urbaine, considération sociale et maîtrise des énergies ».**

Ainsi La Buisse est une commune en développement, c'est inévitable compte-tenu de son implantation et de son attractivité. La municipalité peut accompagner et structurer cette évolution afin d'améliorer le cadre de vie. Le PLU est un outil, les projets portés par la commune en sont d'autres.

La réflexion en cours sur le nouvel équipement socio-éducatif en est une parfaite illustration. Les débats sur ce projet ont rejoint ceux concernant l'aménagement du centre-bourg : comment favoriser les déplacements doux pour relier les différents lieux de vie, créer des espaces verts et de convivialité au centre-bourg pour le dynamiser ? Nous vous donnons rendez-vous au cours des mois de septembre et octobre pour échanger sur votre vécu du territoire et vos attentes (voir article page 7).

## Le Valgo : une belle histoire dont Audrey Monod veut poursuivre l'écriture



Depuis janvier 2019, Audrey Monod a rejoint Gilles Alluis, avec l'objectif de prendre le relais aux manettes du restaurant Le Valgo, ouvert par ce dernier il y a déjà plus de 16 ans.

La jeune femme qui s'est formée dès l'âge de 16 ans aux métiers de la restauration - service en salle, sommellerie - au Clos d'Or (Hôtel Lesdiguières à Grenoble) avait « fait une pause » d'un an en 2008 au Valgo et en avait gardé un excellent souvenir. Ceci après un parcours professionnel déjà dense dans des restaurants de la région, notamment



au château de la Commanderie à Eybens.

Alors qu'elle est responsable du restaurant de l'Hôtel des Charmilles (golf de Saint-Quentin) depuis 8 ans, Audrey apprend que Gilles Alluis cherche à vendre son établissement ; elle « va l'interpeller, bien qu'elle ne soit pas encore en mesure d'en faire l'acquisition ».

Son rêve prend forme : « pérenniser cette belle histoire du Valgo et de ses spécialités ». Avec l'énergie de ses 38 ans et beaucoup d'humilité elle « apprend toutes les facettes du métier aux côtés de Monsieur Alluis » qu'elle admire... « il sait tout faire et peut remplacer n'importe qui dans l'équipe ».

Les spécialités du Valgaudemar (tourtons, ravioles...) n'ont plus de secret pour elle, même si sa place est en salle pour conseiller et servir les clients, sa première passion. « La clientèle a souvent tendance à choisir les mêmes vins...Saint Joseph ou Crozes Hermitage...et c'est un plaisir de l'amener à découvrir d'autres goûts, certaines AOC».

Dès le mois d'avril, la nouvelle carte d'été, préparée en équipe, était prête.

A midi, sous la tonnelle de la magnifique terrasse, deux formules vous sont proposées :

- > Formule complète à 16,20€
- > Entrée-plat ou Plat-dessert à 14.20€

...et nouveauté 2019, le café vous est offert !

L'équipe vous attend du mardi au samedi : en cuisine, Jacques, le chef, Mélanie aux entrées et desserts ; en salle, Caroline et Audrey...et en coulisses, Gilles est toujours là.

Avec du temps libre retrouvé, Audrey va pouvoir rechausser ses chaussures de montagne pour parfaire sa connaissance du métier en allant arpenter les chemins du Valgaudemar. Quoi de mieux pour recharger les batteries après une semaine « à fond », fidèle à sa devise « force et courage » !

Elle « mesure sa chance, car la transmission d'un restaurant c'est souvent une histoire de famille ». Mais, en l'occurrence, ni la Maman savoyarde, ni le Papa bourguignon ne sont du métier de la restauration. Ils peuvent être fiers de leur fille qui a tracé son chemin en terre dauphinoise.

## Assistante maternelle : un métier depuis 1977



La profession d'assistante maternelle est finalement assez méconnue. C'est un métier complexe et passionnant. Beaucoup le choisissent parce qu'il permet de concilier aisément vie professionnelle et vie familiale. C'est un métier très féminin (on ne compte que 1% d'hommes). Autrefois on parlait volontiers de nourrice ou de nounou. Le métier d'assistant(e) maternel(le) existe officiellement depuis 1977 mais n'a vraiment été structuré par la loi qu'à partir de 2005.

La plupart des assistantes maternelles sont employées par des particuliers-employeurs. Elles exercent à leur domicile ou dans une Maison d'assistantes maternelles (M.A.M.), mais elles peuvent aussi être salariées d'une crèche familiale. D'un point de vue purement juridique (Art. L. 421-1 du code de l'action sociale et des familles), l'assistante maternelle est la personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement de façon non permanente des mineurs à son domicile, confiés par leurs parents ou un service d'accueil. Cet accueil se déroule généralement pendant la journée mais peut se prolonger exceptionnellement la nuit en raison d'horaires atypiques, avec l'accord de l'assistante maternelle et dans la limite de la loi.

### Quelles qualités pour être assistante maternelle ?

Très concrètement, le rôle d'une assistante maternelle est de veiller au développement physique, psychologique, affectif de l'enfant qui lui est confié pendant une période importante de son développement,

notamment les 3 premières années de sa vie. Sans se l'approprier, elle va établir avec lui des relations affectives tout en préservant sa propre vie familiale. Lui-même devra apprendre à se séparer de ses parents pour s'habituer à de nouveaux visages et à passer de son propre milieu familial à celui de l'assistante maternelle. Cette épreuve nécessite du temps et de l'écoute de la part des nouveaux partenaires qui sont autour de l'enfant : les parents et l'assistante maternelle. Cette dernière doit comprendre que les parents lui confient ce qu'ils ont de plus précieux. Elle doit, tout d'abord, écouter pour mieux apprendre à connaître ce bébé unique et lui permettre ainsi de s'adapter à son nouveau cadre.

L'assistante maternelle est seule responsable de l'enfant accueilli et ne doit déléguer cette tâche à personne, même pas à un membre de sa famille. Elle est (sauf dans le cas des M.A.M.), seule à son domicile et il faut donc qu'elle sache répondre spontanément aux différentes situations qui se posent. Pour cela, elle doit toujours avoir à l'esprit qu'elle peut demander de l'aide ou du soutien à la P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile). C'est une profession qui nécessite beaucoup de capacités d'adaptation, de disponibilité et de diplomatie.

### Les grandes lignes du contenu de la nouvelle formation conforme aux nouveaux programmes et épreuves du CAP Accompagnant petite enfance.

Ces changements s'appliqueront aux nouvelles professionnelles qui demanderont leur agrément en 2019. Rappelons que ce sont les départements (via les PMI le plus souvent) qui organisent ces formations comme elles le souhaitent. Les assistantes maternelles, une fois leur agrément obtenu et avant même de pouvoir accueillir un enfant, doivent suivre la première partie de leur formation initiale. Une formation qui permet de valider le premier

module du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance. Elle se compose de **120h de formation** (80 h avant de recevoir un premier enfant et 40 h dans les 2 à 3 ans suivant le début d'exercice).

**Trois grands blocs de formation.** La formation s'articule autour de trois grandes thématiques :

**1. Le rôle de l'assistante maternelle et son positionnement dans le dispositif d'accueil du jeune enfant.** Ce programme explique très concrètement et précisément ce qu'est la profession d'assistante maternelle. Son organisation (le fait de travailler à domicile ou en MAM), son environnement, les partenaires que la professionnelle sera amenée à côtoyer (RAM, PMI, relations avec les parents).

**2. Les droits, les devoirs et les relations contractuelles.** Là il s'agit surtout d'un module juridique qui explique toutes les spécificités du métier.

**3. Les besoins du jeune enfant.** Cette partie conforme aux préconisations du rapport Giampino correspond au socle commun qu'il appelait de ses vœux. Elle devrait en termes de nombre d'heures être renforcée. C'est le cœur du métier de l'accueil du jeune enfant. Le programme sera centré autour du développement de l'enfant, de l'hygiène et des soins avec une formation aux gestes de premier secours. Et pour la première fois il comportera un travail autour du projet d'accueil : comment on le construit, pourquoi, etc.



Le **RAM (Relais Assistants Maternels) l'Envol** est un lieu ressource où vous pouvez retrouver toutes ces informations et échanger avec les animatrices. N'hésitez pas à pousser la porte.  
Contact : 04 76 07 86 92 / [ramilenvol@orange.fr](mailto:ramilenvol@orange.fr)

## Forum des associations

Salle polyvalente

Samedi 7 septembre 2019 de 14h à 18h

Venez découvrir l'ensemble des activités proposées par les nombreuses associations buissardes (sport, culture, solidarité...). Vous pouvez consulter :

- le site de la mairie [www.labuisse.fr](http://www.labuisse.fr), rubrique « associations »
- le site de la MJC <http://mjc-labuisse.com>



## Tennis Club de La Buisse



Le Tennis Club de La Buisse vous propose son programme de la rentrée :

- Samedi 7 septembre : forum des associations avec inscriptions Ecole de Tennis et adultes
- Mercredi 11 septembre : portes ouvertes et inscriptions Ecole de Tennis de 15 h 30 à 17 h 30
- Mercredi 11 septembre : inscriptions adultes de 15 h 30 à 19 h
- Dimanche 15 septembre, tournoi salade à partir de 10 h 30 (ouvert à tous) et assemblée générale à 12 h.

Pour toutes informations complémentaires, nous nous tenons à votre disposition par mail : [tennisclublabuisse@gmail.com](mailto:tennisclublabuisse@gmail.com)

### Initiation Tennis avec les écoles

Cette année encore, le Tennis Club a offert aux écoles une initiation pendant 8 semaines, jusqu'aux vacances d'été. Accompagnés de leurs enseignants, parents et/ou grands-parents, les élèves de moyenne et grande section maternelle et deux classes de CP/CE1 ont pu profiter de ces moments pour apprendre de manière ludique les bases du tennis autour d'une pédagogie adaptée. Cette découverte est possible depuis de nombreuses années, grâce à l'investissement d'une belle équipe de retraités bénévoles du TCLB, encadrée par notre initiateur fédéral Daniel. En voilà un bel exemple pour créer des liens intergénérationnels.

TCLB: une formidable raison d'être heureux !



## Les Chrysalines



Les Chrysalines  
Danse Orientale  
Démarrage des  
cours le 17/09 les  
mardis de 18h30 à  
19h45 et de 20h à  
21h30  
renseignement au  
06.46.42.81.09  
présent au FORUM

## Défi Danse

Les vacances sont finies, Défi danse reprend ses cours :

- Mardi 10 septembre à 19 h pour les débutants et à 20 h 30 pour les intermédiaires avec Fabien, nouveau professeur.
- Jeudi 12 septembre à 19 h 15 pour la salsa et 20 h 45 pour la bachata.

Gratuit tout le mois de septembre.

Nous serons présents au forum des associations le samedi 7 septembre à partir de 14 h.

Nous vous attendons nombreux.





MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Tel : 04 76 06 10 40 Mail : [mjc-labuisse@orange.fr](mailto:mjc-labuisse@orange.fr)

Site : [www.mjc-labuisse.com](http://www.mjc-labuisse.com)

## ACTIVITES ANNUELLES 2019 / 2020

**Programme détaillé des activités sur la plaquette** ci-jointe ou sur notre site internet : [www.mjc-labuisse.fr](http://www.mjc-labuisse.fr)

**Inscriptions aux activités annuelles** le jour du forum des associations le samedi 7 septembre.

Vous serez accueillis par l'équipe des bénévoles et salariés de la MJC, de 14 h à 18 h à la salle polyvalente.

Pensez à télécharger votre fiche d'inscription sur notre site !

**REPRISE DES COURS** à partir du lundi 16 septembre 2019 (sauf exceptions voir plaquette)

**Venez découvrir les nouvelles activités annuelles !**

Atelier Break Dance,	Marche nordique
Batucada pour les débutants	Qi Gong
Couture pour les enfants	Robotique
Chinois pour les enfants et les adultes	Zumba
Dessin pour les enfants (reprise des cours),	

## REPRISE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS (3 à 11 ANS) - MERCREDI 4 SEPTEMBRE

Les enfants sont récupérés à l'école pour ceux qui mangent à la cantine.

Programme détaillé des mercredis sur notre site internet : [mjc-labuisse.fr](http://mjc-labuisse.fr)

## LES ACCUEILS ADOS SE DÉVELOPPENT !

**Reprise des Accueils ADOS Collégiens et Lycéens à partir du vendredi 6 septembre**

Ils auront lieu les mardis midi au collège, les mercredis après midi à la MJC (montage de projets) et les vendredis soir hors vacances scolaires et durant les vacances selon la demande.

- Accueil **Pré-ados** Collégiens de 10 ans à 13 ans (6ème et 5ème) les vendredis de 17h à 18h30
- Accueil **Ados Collégiens** de 13 ans à 15 ans (4ème & 3ème) les vendredis de 18h30 à 20h
- Accueil **Ados Lycéens** à partir de 15 ans les vendredis de 20h à 21h
- Accueil « **projets jeunes** » les mercredis de 14h à 17h
- Accueil durant les **vacances** à la journée ou demi-journée selon la demande des jeunes

Deux tarifs dégressifs : forfait périscolaire annuel pour les mardis, mercredis et vendredis et tarif vacances ados.

*Programmes détaillés des mercredis, des vendredis et des vacances scolaires sur notre site : [www.mjc-labuisse.fr](http://www.mjc-labuisse.fr)*

## Théâtre Les tréteaux de La Buisse

Samedi 28 septembre 2019 - 20 h 00 - Salle polyvalente

La troupe des K'Nullards - Les Tréteaux de La Buisse - présente une nouvelle pièce de théâtre : OUH-OUH, comédie d'Isabelle MERGAULT.

Ramona, une chanteuse à succès has-been, passe le plus clair de son temps à se remémorer ses heures de gloire aux côtés de son mari et manager Barnard qui ne rate pas une occasion de lui asséner des mots assassins. Dans cette ambiance électrique, virevoltent Gildas, le majordome soumis et Georgio, le frère médecin de Ramona.

Tout s'accélère lorsque Barnard passe l'arme à gauche. Quelques jours après l'enterrement, le mari revient sur terre. Invisible pour tout le monde sauf pour Ramona, ce fantôme de mari doit se faire pardonner une faute grave commise sur Terre afin d'être enfin accepté dans l'au-delà... Ramona acceptera-t-elle de lui pardonner ou préférera-t-elle le laisser hanter jour et nuit ?

Retrouvez nous sur scène et venez nombreux voir cette pièce « déj-hantée » samedi 28 septembre 2019, à 20h00 à la salle polyvalente de La Buisse.

Tarifs : 8 €  
5 € pour moins de 16 ans

Renseignements : Marc DURIEUX – 06 68 36 34 61  
Réservations : [knullards@free.fr](mailto:knullards@free.fr) ou <http://bit.ly/2EmEoJ0>  
<http://sites.google.com/site/knullards/les-treteaux-de-la-buisse>

11<sup>ème</sup> Trail du Buis

**LA BUISSE**  
**11<sup>E</sup> TRAIL DU BUIS**  
DIMANCHE  
**13 OCTOBRE 2019**

**TRAIL 21 KM**  
d+1100m

**COURSE NATURE 10 KM**  
d+400m

▶ INSCRIPTIONS LIMITÉES À  
**650 PARTICIPANTS**

▶ TARIFS RÉDUITS JUSQU'AU  
**30 SEPTEMBRE**

LETRAILDUBUIS.FR



Voilà 11 ans que le Trail du Buis vous propose un rendez-vous sportif en pleine nature. Deux épreuves sont au programme. Les départs et arrivées se feront à la salle polyvalente de La Buisse :

- Trail nature (21 km) - 1 100 m de dénivelé - Départ 9 h
- Course nature (10 km) - 400 mètres de dénivelé - Départ 9 h 30

Un soin particulier est apporté à la préparation des ravitaillements, approvisionnés en produits bio ou issus des circuits courts. A l'arrivée, une soupe maison réalisée par l'association Diana et Linda, de la bière locale et des massages dispensés par les élèves de l'école d'ostéopathie de Lyon attendent les trailers. Le chronométrage se fera grâce à un système de puces électroniques.

Les inscriptions seront limitées à 650 participants. Vous pouvez bénéficier de tarifs réduits jusqu'au 30 septembre. Et pour tous, un marché de producteurs et d'artisans locaux est organisé par l'association Le Trail du Buis et le bac pro commerce du lycée des Portes de Chartreuse de Voreppe.

#### Vous voulez être bénévole ?

**Nous avons besoin de bénévoles** pour les inscriptions, les ravitaillements, le signalement de la course... Venez nous rejoindre pour partager ce temps fort dans une ambiance conviviale !

Si vous êtes intéressé-e, contactez-nous :

letraildubuis@free.fr

Informations et inscriptions : letraildubuis.fr

Suivez-nous sur notre page Facebook : letraildubuis

### Association « Les P'tits Buissards »



En mai, la petite ferme bohème de Nathalie Collet-Beillon est revenue nous rendre visite pour le plus grand plaisir des enfants. Ils ont caressé et brossé les animaux et ont participé à différentes activités.

Nous souhaitons à Noah F, Gabin, Lilou, Eden, Noah, Ophélie, Soren, Chiara, Agathe, Roxane et Nathan une bonne rentrée en maternelle, mais aussi à Gary, Raphaël et Nina qui partent vers d'autres horizons, tous munis de leur sac à chaussons qu'ils ont décoré.

**L'association « Les P'tits Buissards » organise son 9<sup>ème</sup> Pucier dimanche 17 novembre 2019 de 7 h à 17 h à la salle polyvalente de La Buisse.**

Vous pouvez vous inscrire à compter du 15/09 au 06 29 34 01 91 (heures des repas).

Les emplacements sont à 5 € le mètre linéaire à l'intérieur (table fournie) et 3 € le mètre linéaire à l'extérieur.

Buvette et petite restauration sur place.

L'entrée est gratuite pour les visiteurs.

Nous vous attendons nombreux comme chaque année.

## Club du livre italien



L'ABFI vous propose, à nouveau, de participer aux activités de son club du livre italien qui se réunira **les mercredis** :

18 septembre 2019  
20 novembre  
15 janvier 2020  
18 mars  
27 mai  
1 juillet

### de 18 h à 19 h 30 à La Maison des Associations

C'est l'occasion de parler, dans la langue, des livres écrits en italien que vous avez lus et de les prêter à un autre participant.

Si vous n'êtes pas encore membre de l'ABFI, voilà une raison de plus pour le devenir pour la modique somme de 10 euros pour l'année.

## Le songe d'une nuit d'été



Habitantes et habitants du Pays Voironnais, ce projet est pour vous ! **Vous avez toujours rêvé de monter sur un plateau ?** Participez à une expérience unique lors de la réalisation d'une pièce de théâtre en choisissant d'être figurant, second ou premier rôle.

Le projet, mené par Grégory Faive dans le cadre de la résidence du Chat du Désert sur le Pays

Voironnais, offre aux habitants la possibilité de devenir

## Bibliothèque

- Mardi 17 Septembre à 20 h 30 : le Club-lecture, pour partager vos idées et coups de cœur.

- Vendredi 27 Septembre à 17 h 15 : les Contes à partir de 4 ans – entrée libre.

A partir du Mardi 24 Septembre (14 h-16 h) : en partenariat avec l'ADPAH du Pays Voironnais, la bibliothèque accueillera 6 ateliers gratuits d'initiation à l'utilisation de tablettes numériques - Réservé aux + de 60 ans – sur inscription (6 places disponibles).

Plus d'informations auprès du service ADPAH (04 76 32 74 30) ou de la bibliothèque (04 76 55 07 23)

les interprètes d'une pièce de théâtre, dont la préparation se fera au fil de l'année 2019/2020.

Les inscriptions se feront dès le mois de septembre 2019 jusqu'au 18 octobre, soit en ligne sur le site du Grand Angle, soit dans les communes.

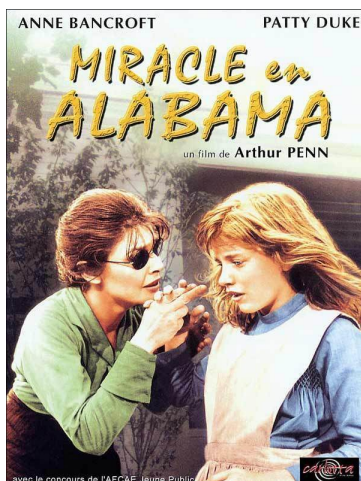
Plus d'infos sur <https://www.le-grand-angle.fr/le-songe-d-une-nuit-d-ete-577> et [www.labuisse.fr](http://www.labuisse.fr)

Les dates à retenir dès à présent :

- 9 octobre 2019 à 19 h (Grand Angle) : réunion de présentation du projet
- 17 avril 2020 : représentation au Grand Angle

## La Buisse Ciné Passion

Projection gratuite - Vendredi 11 octobre - 20 h à la salle socio



"Miracle en Alabama"  
un film d'Arthur PENN  
(1962)

Synopsis : à la suite d'une maladie, Helen Keller, une petite fille de sept ans, perd l'usage de la parole, de la vue et de l'ouïe. Ses parents font alors appel à Annie Sullivan, une jeune éducatrice, pour ramener l'enfant à une vie normale. Mais celle-ci va devoir

faire face à l'hostilité d'Helen et de ses parents effrayés par ses méthodes.

Tiré de l'histoire vraie de l'enfant Helen Keller, "Miracle en Alabama" est un film sur la communication et le handicap aussi éblouissant qu'éprouvant. Second Film du talentueux réalisateur américain, Arthur PENN, ce long métrage est une vision du handicap qui rompt avec le doux conformisme hollywoodien. Récompensé par deux Oscars, les prestations d'Anne Bancroft et de la jeune Patty Duke y sont tout bonnement inoubliables.

Avec ce film, Arthur PENN nous donne une magnifique leçon d'humanité. A VOIR ABSOLUMENT !

# L'Art Porte à Porte : une E.xpérience P.oétique I.tinérante et C.ollective

Du 14 au 18 septembre - Soupe specta'culinaire le mercredi 18 septembre à partir de 17h30



Du 14 au 18 septembre, les artistes de L'Autre Compagnie vont aller à la rencontre des habitants de La Buisse, pour partager avec eux des émotions artistiques et les inviter à une soupe specta'culinaire le 18 septembre. **Plus d'infos au cours du mois de septembre.**

« Ce ne sont pas les gens qui se sont éloignés de la culture mais la culture qui s'est éloignée des gens » Sylvaine Faure – Café du Biollay à Chambéry.

**E.xpérience** : partout où cela est possible, partager quelques instants

ou plus d'émotion artistique. Nous invitons les habitants à investir collectivement et joyeusement l'Espace Public autour d'une Soupe au caillou préparée ensemble.

**P.oétique** : au rythme des plus anciennes formes poétiques de l'humanité (les littératures orales, mythes & contes, la musique et la danse), nous tissons une oeuvre éphémère, contemporaine et accessible à tous.

**I.tinérante** : de porte en porte, du village à la métropole, d'une montée d'immeuble à un lotissement, en passant par les écoles, les bibliothèques, les commerces... Nous allons à la rencontre de chacun en nous adaptant en permanence.

**C.ollective** : de l'élaboration à sa réalisation associer habitants, élus, bénévoles et professionnels d'un territoire. Nous transmettons nos arts, partageons nos techniques pour nourrir un art de la relation et du vivre ensemble.



L'équipe d'artistes qui viendra à votre rencontre

[www.lautrecompagnie.fr](http://www.lautrecompagnie.fr)

## Journées du Patrimoine

Dimanche 22 septembre à 10 h 30 et à 11 h 45 - Parvis de l'église



Programmée les 21-22 septembre prochains, cette 36<sup>ème</sup> édition s'articule autour du thème européen "Arts et divertissements".

« Le patrimoine revêt de nombreuses facettes et associe toutes les pratiques. Le divertissement en est, que ce soit à travers les arts du spectacle, patrimoine vivant, et leurs édifices, les pratiques festives et physiques (édifices sportifs) et les jeux traditionnels. Tout ce patrimoine culturel immatériel sera à l'honneur durant ces journées ».

Dans notre commune, c'est le dimanche 22 septembre que nous vous proposons de participer à ces Journées du Patrimoine.

**A 10 h 30, sur le parvis de l'église**, c'est une conteuse, Angelina Galvani, de la compagnie « La Parlote » qui viendra nous divertir. Son spectacle s'adresse à tous, petits et grands. <http://laparlote.org/>

En cas de pluie, le spectacle conté se déroulera à l'Espace de La Tour.

Nous vous attendons nombreux !

**A partir de 11 h 45**, nous vous invitons à un apéritif convivial, offert à tous, sur le parvis de l'église (repli à l'Espace de la Tour en cas de mauvais temps).

## Agenda

Mardi 3 septembre

**RENCONTRE DES AÎNÉS**

À la mairie dès 14 h 30

Vendredi 6 septembre

**PERMANENCE ARCHITECTE CONSEIL**

À la mairie sur rendez-vous

.....  
**CONSULTATIONS JURIDIQUES**

À la mairie sur rendez-vous

Mardi 17 septembre

**RENCONTRE DES AÎNÉS**

À la mairie à 14 h 30